

NOUVEAU : DES BUREAUX PARTAGÉS À LA MAISON DES ENTREPRISES

La Maison des Entreprises propose désormais des bureaux partagés pour les jeunes créateurs hébergés sous les dispositifs ''incubateur'' et ''pépinière'' et qui n’ont pas le besoin d’un grand atelier.

Published on 28 July 2025

Trois bureaux de 10 m2 et un open space viennent d’être aménagés au troisième étage, à proximité des organismes d’aide à la création d’entreprises ou à la reconversion professionnelle (BGE, Cap Emploi, CIBC...). Les locataires de ces bureaux partagés bénéficient d’un accompagnement.